

RCS : AVIGNON  
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00396  
Numéro SIREN : 338 543 770  
Nom ou dénomination : SUD TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 7239

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME

## GREFFE

**S.A.S. SUD TELECOM**

148, Rue du Grand Gigognan

Z.I. de Courtine Ouest

84093 AVIGNON CEDEX 09

**DOSSIER D'ARRETE DES COMPTES**

**AU 31 DECEMBRE 2018**

*copies conformes aux originaux*

*le Président*



05 JUL. 2019

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 785	36 785		
Fonds commercial (1)	9 909		9 909	9 909
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Terrains</b>				
Constructions	161 647	159 933	1 713	2 448
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 637	28 637		
Autres immobilisations corporelles	599 095	462 082	137 013	80 899
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 883		4 883	4 363
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>840 956</b>	<b>687 437</b>	<b>153 519</b>	<b>97 619</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	361 822	98 603	263 219	282 885
En-cours de production (biens et services)	189 447		189 447	226 118
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	939 088	4 038	935 050	792 845
Autres créances	38 231		38 231	7 595
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000	800 000
Disponibilités	1 847 303		1 847 303	1 903 055
Charges constatées d'avance (3)	54 036		54 036	72 764
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 229 927</b>	<b>102 641</b>	<b>4 127 287</b>	<b>4 085 262</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 070 883</b>	<b>790 078</b>	<b>4 280 805</b>	<b>4 182 881</b>
(1) Dont droit au bail			9 909	9 909
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

31/12/2018

31/12/2017

<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	170 383	170 383
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 955 738	1 701 881
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>524 146</b>	<b>557 458</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 980 267</b>	<b>2 759 721</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	21 962	31 587
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>21 962</b>	<b>31 587</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		16 267
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	552 879	516 250
Dettes fiscales et sociales	600 495	740 767
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 802	12 150
Produits constatés d'avance (1)	107 401	106 138
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 278 577</b>	<b>1 391 572</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 280 805</b>	<b>4 182 881</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

1 278 577

1 375 305

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 514 994	7 341 019	-826 025	-11,25
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6 514 994</b>	<b>7 341 019</b>	<b>-826 025</b>	<b>-11,25</b>
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée	-36 671	-292 079	255 408	-87,44
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	45 049	79 383	-34 334	-43,25
Autres produits	50	9 438	-9 388	-99,47
<b>Total I</b>	<b>6 523 422</b>	<b>7 137 760</b>	<b>-614 339</b>	<b>-8,61</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	1 576 800	1 860 909	-284 109	-15,27
Variations de stock	21 459	38 965	-17 506	-44,93
Autres achats et charges externes (a)	1 801 626	1 944 268	-142 642	-7,34
Impôts, taxes et versements assimilés	111 146	99 512	11 635	11,69
Salaires et traitements	1 568 702	1 678 674	-109 972	-6,55
Charges sociales	643 899	684 084	-40 185	-5,87
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	50 963	44 572	6 390	14,34
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	6 048	5 577	471	8,45
- Pour risques et charges : dotations aux provisi	21 962	31 587	-9 626	-30,47
Autres charges	8 478	6 617	1 861	28,12
<b>Total II</b>	<b>5 811 082</b>	<b>6 394 765</b>	<b>-583 683</b>	<b>-9,13</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>712 339</b>	<b>742 995</b>	<b>-30 656</b>	<b>-4,13</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faite</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 003	51 900	-49 897	-96,14
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrer				
<b>Total V</b>	<b>2 003</b>	<b>51 900</b>	<b>-49 897</b>	<b>-96,14</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 274	2 216	-943	-42,54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilièr				
<b>Total VI</b>	<b>1 274</b>	<b>2 216</b>	<b>-943</b>	<b>-42,54</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>730</b>	<b>49 684</b>	<b>-48 954</b>	<b>-98,53</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)</b>	<b>713 069</b>	<b>792 679</b>	<b>-79 609</b>	<b>-10,04</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	1 015		1 015	
Sur opérations en capital	2 167	6 120	-3 953	-64,60
Reprises sur provisions et dépréciation et transf				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 182</b>	<b>6 120</b>	<b>-2 938</b>	<b>-48,01</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		2 500	-2 500	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>2 500</b>	<b>-2 500</b>	<b>-100,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 182</b>	<b>3 620</b>	<b>-438</b>	<b>-12,11</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	192 105	238 841	-46 736	-19,57
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 528 607</b>	<b>7 195 780</b>	<b>-667 174</b>	<b>-9,27</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>6 004 461</b>	<b>6 638 323</b>	<b>-633 862</b>	<b>-9,55</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>524 146</b>	<b>557 458</b>	<b>-33 312</b>	<b>-5,98</b>

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices a

(2) Dont charges afférentes à des exercices

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SUD TELECOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 280 805 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 524 146 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

La durée d'amortissement pour les immobilisations incorporelles amortissables est comprise entre 12 et 24 mois selon la nature des logiciels.

\* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

\* Installations techniques : 5 à 10 ans

\* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### **Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 43 045 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	46 694			46 694
Immobilisations corporelles	693 539	106 340	10 501	789 378
Immobilisations financières	4 363	521		4 883
<b>Total</b>	<b>744 596</b>	<b>106 861</b>	<b>10 501</b>	<b>840 956</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	36 785			36 785
Immobilisations corporelles	610 192	50 961	10 502	650 652
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>646 977</b>	<b>50 961</b>	<b>10 502</b>	<b>687 437</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>153 519</b>

### Actif circulant

#### Produits à recevoir

	Montant
FOURN.AVOIR.A.RECEVOIR	11 837
<b>Total</b>	<b>11 837</b>

### Dépréciation des actifs

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	100 396	2 707	4 500	98 603
Créances et Valeurs mobilières	5 161	3 341	4 464	4 038
<b>Total</b>	<b>105 557</b>	<b>6 048</b>	<b>8 964</b>	<b>102 641</b>

### Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	6 048	8 964
Financières		
Exceptionnelles		

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,06 euros décomposé en 1 518 titres d'une valeur nominale de 197,63 euros.

#### Provisions

## Notes sur le bilan

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	31 587	21 961	31 587		21 962
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>31 587</b>	<b>21 961</b>	<b>31 587</b>		<b>21 962</b>

### Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	21 962	31 587
Financières		
Exceptionnelles		

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 502
Dettes fiscales et sociales	227 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 802
<b>Total</b>	<b>311 155</b>

### Autres informations

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	54 036
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>54 036</b>

#### Produits constatés d'avance

	<b>Montant</b>
Produits d'exploitation	107 401
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>107 401</b>

## Notes sur le compte de résultat

**Charges et produits d'exploitation et financiers**

**Rémunération des commissaires aux comptes**

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

# **SUD TELECOM**

Société Par Actions Simplifiée au capital de 300 000.00 €

Siège social : 148 Rue du grand gigognan

84000 AVIGNON

338 543 770 RCS AVIGNON

## **TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 24 JUIN 2019**

### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter en totalité au compte "Autres réserves" le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 524 145.89 €.

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



**SAS SUD TELECOM**  
SAS au capital de 300 000 €  
**Siège social : 148 RUE DU GRAND GIGOGNAN ZI COURTINE**  
**84093 AVIGNON**

AVIGNON B 338543770

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2018*

A Actionnaires

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SUD TELECOM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SUD TELECOM à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS SUD TELECOM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

---

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

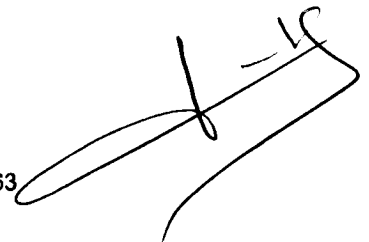
Fait à ALTHEN DES PALUDS, le 12 Juin 2019

Le Commissaire aux comptes

**DENIS GUY**

**DENIS Guy**

*COMMISSAIRE AUX COMPTES*  
136, Route de la GARANCE  
84210 ALTHEN DES PALUDS  
T : 04 90 62 14 04 - Fax : 04 90 62 05 63  
guy.denis@cabinet-denis.fr

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Guy', is written over a rectangular box. The signature is slanted and somewhat stylized.